

SOLIN'EXPO 20

REGLEMENT

L'Exposition de peinture

Solin'Expo 20 aura lieu
à la Mairie de Sainte-Soulle
(salle des mariages)

**du Dimanche 6 septembre 2020
au vendredi 11 septembre 2020**

Elle sera ouverte au public
tous les jours de 14h30 à 18 h

Le vernissage aura lieu le
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE à 11 h

PRIX

Deux prix seront attribués :

Le Prix du Jury

Le Prix des visiteurs

Une urne sera à la disposition de
visiteurs qui pourront ainsi voter
pour le tableau de leur choix

La Remise des Prix aura lieu
Vendredi 11 septembre à 18h

ORGANISATION

Les sujets sont libres
ainsi que les techniques.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont gratuites,
mais le nombre de places étant
limité, **elles seront closes le**
LUNDI 24 AOÛT à 20h

Il est possible de s'inscrire dès
aujourd'hui :

Par courrier à la Mairie :

Solin'expo –Mairie de Sainte-Soulle
39 rue de l'Aunis
17 220 Sainte-Soulle

Par téléphone : 05 46 55 05 45
06 32 73 86 10

Par Mail : panfram1@hotmail.fr
Jean-claude.vequeau@sfr.fr

DEPÔT des TOILES

Le dépôt des toiles aura lieu
Mercredi 2 septembre 2020
de 14h à 18h à la Mairie.

Chaque exposant disposera
d'une grille de 100X150

Deux tableaux inférieurs à 90
pourront être installés.

Le N° de la grille attribuée
sera tiré au sort
lors du dépôt des toiles .

Chaque tableau devra être
doté des fixations nécessaires à
son accrochage.

Chaque exposant déposera une
enveloppe à son nom, avec la
liste, la taille, la valeur des
oeuvres, une attestation
d'assurance ou une déclaration
de prêt à titre gracieux.

Les tableaux seront récupérés
aussitôt après la remise des PRIX